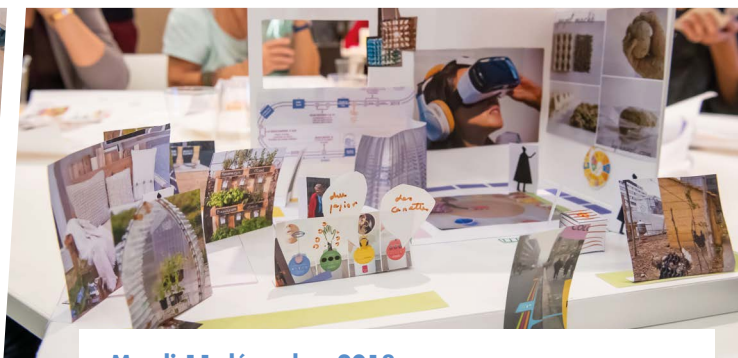
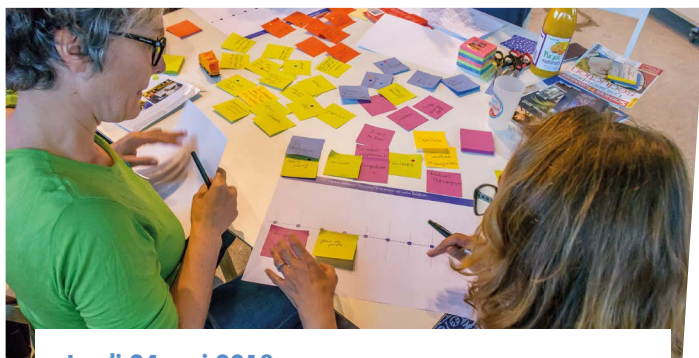




PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS A ROMAINVILLE / BOBIGNY



Jeudi 24 mai 2018

Rencontre n°4 du Groupe Citoyens, à la Folie L5
dans le Parc de la Villette

Mardi 11 décembre 2018

Rencontre n°6 du Groupe Citoyens, à Romainville

En 2018, le projet du Syctom portant sur la reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny est entré dans une phase nouvelle.

Après une période de concertation préalable et de réalisation des premières études techniques qui ont permis de choisir un programme pour la reconstruction du site actuel, **le Syctom a décidé de lancer en avril dernier la consultation des entreprises pour l'attribution d'un marché public global de performance portant sur la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de la future installation.**

De fait, la démarche d'information et de participation du public sur le projet a évolué. Un **dispositif de post-concertation, format de dialogue avec le public issu d'une nouvelle réglementation**, a été mis en œuvre sur le territoire. Le Syctom a ainsi créé et animé un **Groupe Citoyens** qui réunit une quarantaine d'habitants et de représentants associatifs. Ce Groupe Citoyens a proposé des sources d'inspiration sur un ensemble de thématiques en lien avec le projet : **ouverture de la future installation au public, conception et animation de la future maison du projet, définition de campagnes de sensibilisation aux gestes de tri, etc.**

2019 sera une nouvelle année phare pour le projet. Le Syctom désignera le projet lauréat au terme d'une procédure de dialogue compétitif avec les groupements candidats à la reconstruction du centre.

Je vous invite tous et toutes à continuer à vous impliquer pour que la reconstruction du centre suscite la fierté du territoire.

Jacques Gautier

Président du Syctom,
Maire de Garches




BILAN DE L'ANNEE 2018



Grâce à son expertise d'usage du territoire, en parallèle de la consultation des entreprises, le Groupe Citoyens se réunit régulièrement pour enrichir le cahier des charges du projet. Six Rencontres se sont tenues tout au long de l'année.

Après avoir visité le site actuel, le Groupe Citoyens s'est retrouvé en mars pour formuler des **propositions en matière d'intégration environnementale et architecturale de la future installation** (détaillées dans la lettre d'information n°4).

En mai, les membres ont été invités à proposer des scénarios présentant les formes que pourraient prendre l'ouverture de la future installation au public et la sensibilisation au geste de tri en amont de la mise en service industrielle du site. Huit scénarios sont issus de cette Rencontre. Il a notamment été suggéré :

- la création d'un espace pédagogique sur site
- l'organisation d'animations pédagogiques régulières et ouvertes à tous (ateliers, événements, jeux-concours, etc.), de temps forts ponctuels et fédérateurs, etc.

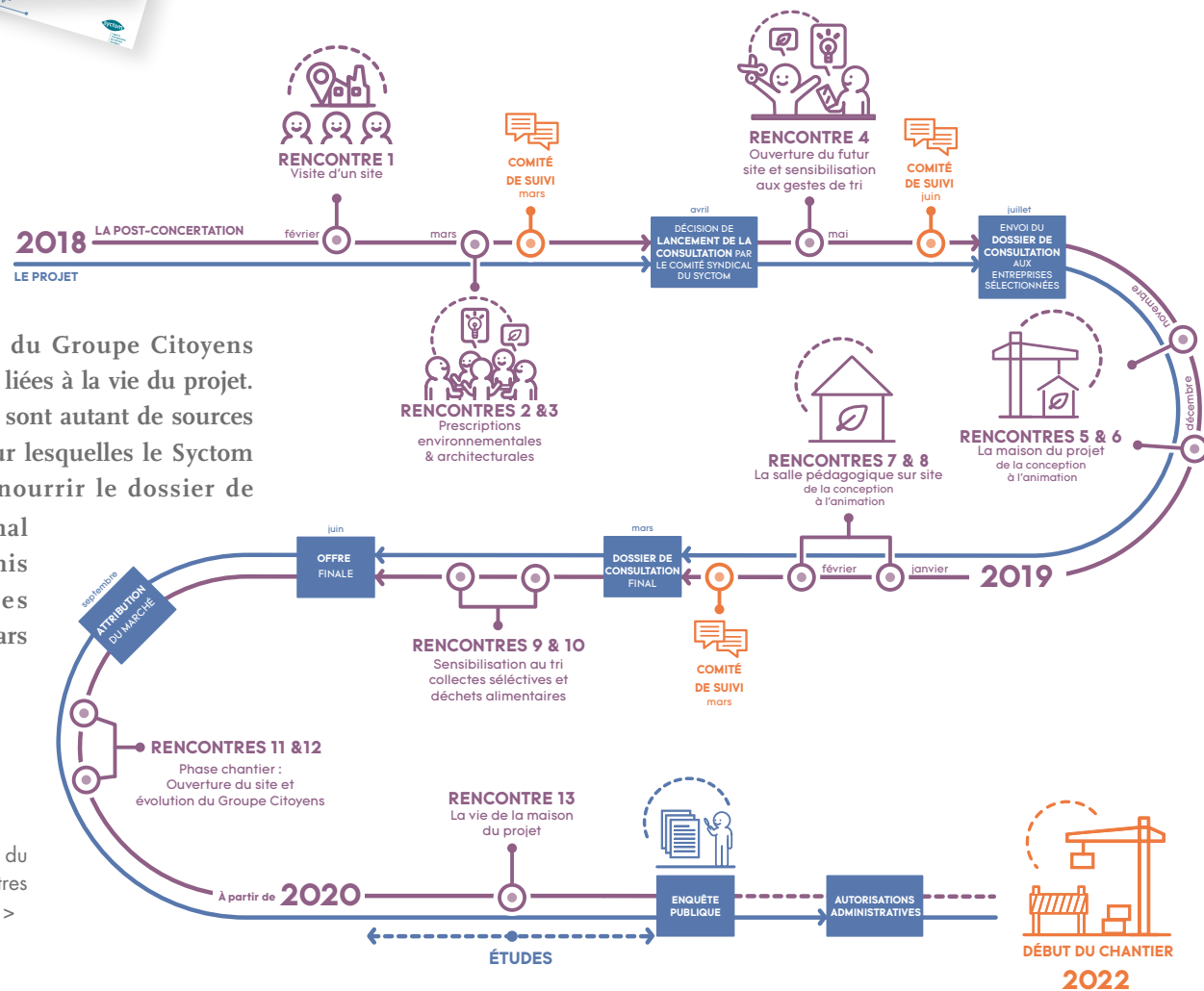
Ce dispositif permettra de fédérer les populations autour de l'installation et de rendre le citoyen clairement acteur de son apprentissage.



< Les scénarios conceptualisés par les membres sont consultables sur le site internet du projet.

Les Rencontres du Groupe Citoyens sont étroitement liées à la vie du projet. Ses propositions sont autant de sources d'inspirations sur lesquelles le Syctom s'appuie pour nourrir le dossier de consultation final qui sera transmis aux entreprises candidates en mars 2019.

Lien entre les étapes du projet et les Rencontres du Groupe Citoyens >



BILAN DE L'ANNEE 2018



À la fin de l'année, dans la continuité de leurs premiers échanges, les citoyens ont imaginé et conçu le **cahier des charges de la future maison du projet**.

QU'EST-CE QUE LA MAISON DU PROJET ?

Avant la mise en service de l'installation, la maison du projet, encore appelée « pavillon du projet », servira à présenter au grand public le projet retenu, à informer les riverains du déroulement des travaux et à poursuivre les actions de sensibilisation.

Elle se matérialisera de la manière suivante :

- Un espace temporaire
- Un espace modulaire et pouvant être éventuellement déplacé en fonction de l'avancée des travaux
- Un lieu en accès libre pouvant accueillir du public sur des horaires définis, en présence d'animateurs spécialisés

L'objectif de ces deux Rencontres était d'aboutir à une proposition partagée du Groupe sur l'aménagement et l'animation de la maison du projet. Voici quelques-unes de leurs propositions :

- **Un espace fait de matériaux recyclés et colorés** avec une signalétique remarquable pour être visible et identifiable de loin
- **Un espace ludique et participatif**, où le citoyen prend clairement conscience de son rôle et de son impact au quotidien par le jeu et l'interactivité (grâce à différentes box d'activités pédagogiques)
- **Un parcours où les visiteurs auront l'opportunité de découvrir le chantier** du futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny via différents médias
- **Un espace extérieur convivial**



Les principaux apports de la post-concertation sur le projet en 2018 sont les suivants :

- **Inscrire le site dans le paysage local** : rendre le site accessible aux habitants, organiser des événements attractifs pour que les habitants y participent.
- **Rendre les habitants acteurs de leur apprentissage pour améliorer durablement les gestes de tri** en organisant des activités de prévention et de sensibilisation pendant les phases de conception et de travaux.

Vous habitez à Romainville, Bobigny, Pantin ou Noisy-le-Sec et ce dispositif vous intéresse ?
Manifestez-vous à l'adresse suivante : projetromainvillebobigny@syctom-paris.fr

Pour devenir membre du Groupe Citoyens, vous ne pouvez pas faire partie d'une autre instance liée au projet, ni être élu du territoire ou encore disposer d'un quelconque mandat ou engagement de nature à influencer votre participation à cette démarche.

DÉBUT DU CHANTIER
2022

LA POST-CONCERTATION EN 2019



Le 5 décembre 2018, le garant de la concertation, nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), a présenté son rapport annuel dans lequel il fait état d'un processus de post-concertation très complet pour l'année 2018. Il remarque la qualité du travail accompli par le Groupe Citoyens. La Commission a pris acte de ce bilan. Ce document sera joint au dossier d'enquête publique.

JUSQU'EN SEPTEMBRE 2019

La consultation des entreprises continue jusqu'en septembre 2019. Le Sycotom maintiendra le dispositif d'information continu jusqu'à la désignation du lauréat (site internet, lettre d'information...).

Le Groupe Citoyens sera amené à réfléchir en janvier et février prochain sur la conception et l'animation de la **salle pédagogique présente sur site, lorsque la future installation sera mise en service.**

Enfin, le Comité de suivi sera réuni par le Sycotom au printemps 2019.

À PARTIR D'OCTOBRE 2019

Après attribution du marché de conception / réalisation / exploitation / maintenance par le Sycotom, la post-concertation entrera dans une nouvelle phase.

À partir de cette étape, et jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique, il s'agira alors de présenter le projet retenu au public et de préparer l'enquête publique. Les activités de présentation du projet pourraient être couplées avec des actions de sensibilisation, adaptées à différents types de public.

Le dispositif de participation et d'information du public demeurera encadré par la CNDP. Il prendra fin au lancement de l'enquête publique prévue en 2021.

LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CONSULTATION pour la reconstruction du centre à Romainville / Bobigny



ÉTUDES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES / ENQUÊTE PUBLIQUE



MISE EN SERVICE INDUSTRIELLE des différentes unités de la nouvelle installation



CONSULTATION ET ATTRIBUTION DES MARCHÉS pour la réalisation de l'opération



CONCEPTION ET CONSTRUCTION DES DIFFÉRENTES UNITÉS



LA LETTRE D'INFORMATION EXISTE AUSSI EN VERSION NUMÉRIQUE

Tenez-vous informé des avancées du projet et du dispositif d'information et de participation du public en vous inscrivant à la lettre d'information numérique sur le site internet du projet : <http://projet-romainville-bobigny.sycotom.fr>



Contacts :

Jacques Roudier, Garant CNDP de la concertation préalable : garantromainville@gmail.com

Equipe projet du Sycotom : projetromainvillebobigny@sycotom-paris.fr

<http://projet-romainville-bobigny.sycotom.fr>